

► Matériel agricole : un tiers de ventes en moins par rapport à 2009

Dans les chiffres prévisionnels qu'ils ont diffusés en début d'année, constructeurs et distributeurs tablaient sur un marché qui allait reculer d'environ 30 % par rapport à 2009. Le bilan du premier semestre leur donne raison, les différentes statistiques montrant une activité en reflux d'un tiers sur la plupart des matériels. En immatriculation de tracteurs, par exemple, la baisse est de 32,6 %, avec 14 320 tracteurs toutes catégories livrés au premier semestre 2010, contre 21 236 sur la même période de 2009.

Dans une conférence de presse qui se tenait début juillet, le Sedima annonçait une baisse de 34,1 % des commandes de tracteurs et de 32,1 % des commandes d'automoteurs au premier semestre. Certains matériels s'en sortent moins mal comme ceux pour l'élevage (-16,6 %) ou les autres matériels neufs (-19,8 %). Les distributeurs font aussi état d'une réduction conséquente de leurs stocks en matériels neufs, mais annoncent que leurs parcs d'occasions sont un peu plus encombrés qu'il y a un an (+2,8 %).

Au chapitre des bonnes nouvelles, les professionnels notent un léger regain d'activité depuis la fin avril. Ajoutons à cela que l'ambiance est meilleure sur le front du prix des produits agricoles avec une réorientation à la hausse pour le lait et un frémissement favorable sur le marché des céréales.

Pour autant, l'activité au second semestre ne devrait pas s'en ressentir de façon conséquente, d'autant que les prix des matériels vont probablement repartir à la hausse. Au plan mondial, les cours de l'acier augmentent, tout comme ceux du pétrole. À cela s'ajoute un phénomène de pénurie en certains composants (vérins, essieux...). Avec la crise, les fabricants ont tout fait pour résorber leurs stocks et aligner leur production sur la demande de leurs clients. Dans ce contexte, une légère augmentation de la demande se traduit par un allongement des délais de livraison, les fabricants ne voulant pas se risquer à augmenter leur capacité de production tant qu'ils n'ont pas la certitude que la reprise s'inscrit dans la durée.

Rémy Serai

► Agenda

☞ **La 24^e édition du Space**, qui se tiendra à Rennes du 14 au 17 septembre (lire notre lettre précédente ou cliquer sur www.space.fr). Comme les années précédentes, la SITMAFGR animera une conférence avec l'association Farre (Forum de l'Agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement). Ce sera le jeudi 16 septembre, de 9h30 à 12h, sur le thème « Agriculture et biodiversité ». Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA, présidera la conférence.

☞ **Introduction par Vincent Piétri**, président de la SITMAFGR

☞ **Agriculture et biodiversité : quels enjeux, quels outils ?** par Roger Jumel ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

☞ **Axes de recherche pour les instituts techniques, l'Inra et le développement agricole** par Sophie Aversenq, Acta

☞ **Évaluation de la biodiversité à plusieurs échelles spatiales ; de la structure d'un espace agricole aux pratiques agricoles** par Vincent Manneville, Institut de l'élevage/Inra Nancy Colmar

☞ **Hauteur de fauche et techniques de coupe spécifiques en bord de route** par Christophe Bachmann, Noremat

☞ **Gestion des prairies et biodiversité : quels avantages pour les éleveurs ?** par Anne Farruggia, Inra Clermont-Ferrand-Theix

☞ **Pratiques agricoles et faune sauvage : des solutions de terrain aux politiques agricoles**, par François Omnès, Office national de la chasse et de la faune sauvage

☞ **Conclusion par Christophe Grison**, président de Farre.

Et aussi :

☞ **27 août au 5 septembre au parc des expositions :** 64^e Foire internationale de Chalons-en-Champagne : <http://www.foiredechalon.com> (lire page 2).

☞ **3 et 4 septembre, à Clermont-Ferrand :** Ecotechs 2010, en première partie du colloque AgEng 2010 : www.ecotechs2010.org

☞ **6 au 8 septembre, à Clermont-Ferrand :** colloque AgGeng 2010 (voir nos précédents bulletins) : www.ageng2010.com.

☞ **7 au 9 septembre à Outarville (45) :** Salon Innov-Agri « le rendez-vous agricole aux champs » : www.innovagri.com

Editorial

En plein été certains pensent peut-être qu'il ne se passe rien (ou presque...) à la SITMAFGR. Voire... Côté DVD les demandes se développent et les envois correspondants ont bien occupé un bataillon de collègues présents début juillet! D'autres s'occupent à préparer les salons de Châlons-en-Champagne et de Rennes. D'autres, encore, préparent ce qui constituera l'événement international de la rentrée pour la communauté d'ingénieurs que nous formons, à savoir la Conférence AgEng 2010, du 6 au 8 septembre, et celle, associée, d'Ecotechs, les 2 et 3 - toutes deux, faut-il le rappeler, à Clermont-Ferrand .

Mais cet été aura aussi été marqué par le lancement de notre partenariat avec Planet Agri, nouveau site internet du Sima, d'une très grande qualité, chacun pourra en juger... en s'y rendant ! Et par celui d'une adresse Internet qui nous permet de nous retrouver pour échanger en dehors de nos réunions et de nous faire de nouveaux amis sur Facebook : elle se nomme Jean-Paul Sitmafgr.

À vos moteurs de recherche, donc, dès que vous rentrerez et lirez cette lettre, pour découvrir ces fenêtres qui nous ouvrent de nouveaux horizons...

Bonne rentrée à tous.

**Jean-Claude Souty,
président délégué**

► Nominations

- **Alain Savary** est le nouveau délégué général d'Axema. Il remplace Frédéric Moumaneix qui était en fonction depuis avril 2009. Agé de 52 ans, Alain Savary est ingénieur en agriculture et diplômé d'un troisième cycle de l'Essec. Il a travaillé pendant vingt ans au sein du groupe coopératif Terrena où il a occupé des fonctions de direction transversale et de direction générale au sein d'activités liées à l'animal, au végétal, à l'équipement d'élevage, à la distribution de machinisme ainsi qu'aux parcs et jardins. Chez Axema, il encadrera une équipe de quinze personnes. Il sera en charge de la représentation et de la promotion de la profession auprès des institutions françaises et européennes des professionnels, des partenaires ainsi que du grand public.

- **Stéphane Gérard**, 41 ans, éleveur laitier et porcin en Indre-et-Loire, est le nouveau président de la FNCuma, pour une durée de trois ans. Il a été élu lors de l'assemblée générale de la fédération qui s'est déroulée, à Toulouse du 9 au 11 juin (lire page 2). Il remplace Jean-Pierre Carnet qui ne se représentait pas.

- **Jean-Michel Schaeffer**, 32 ans, agriculteur en Alsace, préside, depuis le 8 juin, le syndicat des Jeunes agriculteurs (JA). Il a succédé ainsi à William Villeneuve, qui était en poste depuis 2008.

- Directeur général de l'activité Protection des Cultures chez Dupont de Nemours France et Benelux, **Jean-Pierre Princen** a succédé le 18 juin à Denis Tardit (président de Syngenta Agro) au poste de président de l'UIPP (Union interprofessionnelle de la protection des plantes).

- **Éric Devron** vient de prendre les rênes de l'UFS (Union française des semenciers). Il a exercé diverses fonctions commerciales dans le domaine de la betterave à sucre puis a été directeur général de CC Benoist et responsable des opérations céréales de Syngenta Seeds pour la France.

► Disparition

- Nous venons d'apprendre le décès, à 60 ans, de notre ami **Francis Sévila**, ancien président de la Sitma (il avait succédé à Jacques Bondon). Il a longtemps été professeur à Sup Agro Montpellier où il a créé le département AgroTic, puis directeur de l'Ensat et enfin président du centre Inra de Toulouse. Les délais de parution de cette lettre ne nous permettent pas d'accorder la place qui convient à cette disparition : nous ne manquerons pas de le faire dans le prochain numéro.

► 200 000 visiteurs attendus à la Foire de Châlons

L'événement agricole de la rentrée aura lieu du vendredi 27 août au dimanche 5 septembre à Châlons-en-Champagne. À quelques semaines de l'inauguration de cette 64^e Foire, son commissaire général, Bruno Forget, n'est pas mécontent de prendre la morosité ambiante à rebrousse-poil.

La vitrine des talents et des savoir-faire de la région Champagne-Ardenne s'annonce sous les meilleurs auspices. « *Nous avons enregistré plus de dossiers que l'année dernière à la même époque, confiait Bruno Forget, fin mai. La Foire a accueilli plus de 2 millions de visiteurs en dix ans. Son savoir-faire reconnu lui permet aujourd'hui de s'affirmer parmi les grands rendez-vous de l'Hexagone.* »

Cette foire 2010 sera, sans doute, la dernière dans la configuration du parc actuel de Châlons. « *On ne regrettera pas certes la vétusté des lieux, mais il planera sans doute un petit air de nostalgie avec ces embruns de beaux souvenirs, souligne Bruno Forget. Nous avons décidé de tourner la page avec éclat, grâce à un programme très riche qui promettra des foires futures toujours aussi attractives.* »

Salon à part entière installé en plein cœur de la foire sur cinq hectares, la 6^e édition d'Equip'Agro a pour vocation de réunir le monde agricole et viticole dans la diversité de leurs pratiques, mais aussi d'ouvrir largement des portes à d'autres intervenants, comme les industriels,

chercheurs, élus ou citoyens. C'est devenu également le carrefour du développement des agroressources avec la présence du pôle industrie agroressources (IAR) depuis 2005.

Pour Bruno Forget, cette volonté d'aller encore plus loin dans la nécessité de renforcer le caractère agricole de la Foire de Châlons s'inscrit dans la suite logique de l'évolution de l'agriculture : « *La Foire de Châlons a accompagné la mécanisation de l'agriculture depuis un demi-siècle, en montrant aux citoyens les efforts réalisés par la profession dans le domaine de l'environnement. Nous devons continuer, désormais, en expliquant ce qu'il est possible de faire avec le blé, la betterave, le colza ou le maïs dans notre région et tous les produits dérivés qui en découlent.* »

À l'heure du bouclage de notre lettre, mi-juillet, le programme n'était pas encore définitif et devait encore s'étoffer. Comme chaque année, la SITMAFGR animera une table ronde. Elle devrait porter sur « *Les risques agricoles liés aux lignes électriques aériennes* » et réunir le 31 août (9h45 à 12h, espace Conférence Muselet) témoins et experts en prévention ou en machinisme, qui feront le point sur les solutions permettant d'éviter les drames par électrocution. Entre 1994 et 2010, au moins 41 agriculteurs ou salariés agricoles sont décédés, en France, suite au contact avec une ligne électrique aérienne.

Jean-Baptiste Pambrun

► Les Cuma veulent en finir avec la double peine

La question de l'emploi a occupé une place centrale lors du congrès de la FNCuma (Fédération nationale des Cuma) qui s'est déroulé du 9 au 11 juin à Labège (Midi-Pyrénées). Les congressistes ont voté une motion intitulée « *Emploi en Cuma : en finir avec la double peine* ». Première peine : les Cuma estiment que la restriction de la mutualisation de la main-d'œuvre à hauteur de 30 % de la masse salariale totale limite les possibilités de création et de pérennisation d'emplois dans leurs coopératives. Quant à la seconde peine, elle correspond au fait que les Cuma ne bénéficient pas de l'exonération de charges sociales pour l'embauche de travailleurs occasionnels, contrairement à l'ensemble des employeurs agricoles. C'est donc pour ces deux raisons que les Cuma demandent aux pouvoirs publics une augmentation de 30 à 49 % de la masse salariale que chaque coopérative peut affecter à l'activité de groupement d'employeurs et une extension du dispositif « *travailleurs occasionnels* ».

Depuis longtemps, les Cuma revendiquaient le relèvement du seuil de désignation du commissaire aux comptes.

L'annonce d'un prochain décret prévoyant des seuils de 534 000 euros de chiffre d'affaires annuel pour une Cuma (contre 110 000 actuellement), 10 salariés (contre 3 actuellement) et 267 000 euros au bilan (contre 55 000 actuellement), a donc été très bien accueillie par les congressistes. Autre bonne nouvelle : l'obtention de l'éligibilité des Cuma au dispositif Fac (Fonds d'allègement des charges) mis en œuvre dans le Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture.

En parallèle des revendications syndicales, le congrès de Labège a accordé une large place à l'avenir des Cuma. Celui-ci passe par une meilleure formation des animateurs pour accompagner les nouveaux projets des Cuma : produire des énergies renouvelables, structurer des filières en circuit courts, etc. Les congressistes ont également pu se familiariser avec un outil prospectif intitulé « *Quizz Cuma 2020* ». Autour de plusieurs scénarios, ce questionnaire ludique et pédagogique permet à la Cuma de s'interroger sur les orientations à prendre pour les prochaines années.

JB.P.

► La valeur n'attend point le nombre des années !

Cette célèbre maxime, extraite du CID de Corneille, peut, aujourd'hui et une fois encore, se vérifier et s'appliquer, non pas uniquement en littérature... mais aussi dans le cadre de la maintenance des nouvelles technologies des agroéquipements!

En effet, la multiplication des boîtes de vitesses automatiques de nos tracteurs, les applications de la technologie des bus CAN ou encore les ordinateurs de commande intégrés à de nombreuses machines bouleversent les hiérarchies traditionnelles existant dans les ateliers de nos concessionnaires depuis leur création.

Ces nouvelles technologies sont enseignées dès les classes de formation BTS, à tel point, qu'à peine âgé de 20 ans, un jeune est parfaitement capable de les dominer alors que cela sera beaucoup plus difficile pour

un ancien, formé tardivement sur le terrain ! Et cela change tout dans le fonctionnement habituel de la hiérarchie des responsabilités en atelier !

L'expérience professionnelle acquise durant de nombreuses années de travail peut ainsi être mise en balance par une maîtrise de l'utilisation des nouveaux outils : ordinateurs ou valises de diagnostic.

Les relations humaines sont parfois mises à dure épreuve, tant les sensibilités peuvent se trouver soudainement exposées à des défis inattendus imposés par un nouvel environnement technologique!

Et cela provoque quelquefois des grincements de dents! Mais ce n'est pas nouveau, puisqu'en 1637, Corneille le disait déjà !

Joël Carmona

► L'avenir est dans la contractualisation

Politique agricole commune, relations avec les fournisseurs, avec les industries agroalimentaires, avec les grandes surfaces et avec les consommateurs, le temps est venu de la contractualisation. Pour Laurent Klein, président de la SAF Agriculteurs de France, « nous sommes actuellement au bout d'un système, il faut changer de modèle et se réconcilier avec la société ». D'où la proposition formulée par la SAF, lors de son assemblée générale de juin, de créer « un nouveau pacte pour l'Europe ». Ce « Contrat agricole européen » entre les agriculteurs européens et la société se décline en trois volets complémentaires à la place des DPU (Droits à paiement uniques) : une première composante sécurité alimentaire et environnement complétée par deux options liées à des prestations écologiques en matière de biodiversité, de qualité de l'eau ou du main-

tien de zones à haute valeur naturelle. Cette nouvelle orientation de la PAC se concrétiserait par des contrats sur sept ans renouvelables et permettrait de retrouver une meilleure harmonisation des politiques agricoles entre les 27 pays membres et, surtout, une plus grande lisibilité par la société civile en ce qui concerne la distribution des fonds publics. C'est également un pari sur la responsabilisation des chefs d'entreprises agricoles qui, à terme, vont devoir concrétiser toute une série d'engagements respectifs vis-à-vis de leurs fournisseurs, en particulier les concessionnaires de matériels agricoles, leurs clients coopératives ou négociants, commerçants et jusqu'aux consommateurs avec la mise en place de réseaux de vente directe ou par internet. (www.agriculteursdefrance.com)

Jean-François Colomer

► Progression accélérée du photovoltaïque et modérée de l'éolien

Avec une hausse de 20 % de la puissance raccordée au réseau en trois mois pour atteindre les 350 MW fin mars 2010, le rythme de croissance de l'énergie solaire photovoltaïque reste élevé, selon le dernier tableau de bord éolien-photovoltaïque publié le 26 mai par le Commissariat général au développement durable (CGDD). Quatre régions métropolitaines totalisent la moitié des puissances raccordées au cours du premier trimestre : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire et Rhône-Alpes.

En revanche, la progression du parc éolien a été modérée

au début de l'année, avec seulement 100 MW nouveaux raccordés au cours du premier trimestre 2010, à comparer aux 267 MW raccordés au premier trimestre 2009. Les Pays de la Loire et la Champagne-Ardenne concentrent près de 50 % des nouvelles puissances raccordées. La part de l'éolien dans la consommation électrique nationale a toutefois progressé de 1,8 % durant les trois premiers mois de l'année. Plus de détails sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

JB.P.